



[Assurance prêt] Incompréhension lettre Banque

Par Rinoxus

Bonjour,

Actuellement en demande de prêt à la demande qui a priori a été accepté. Nous avons reçu ce document à signer qui est formulé d'une certaine manière. Je voulais avoir votre avis sur ce qui est dit dans le document cité :

"Ces prêts ne sont assortis de la souscription d'une assurance des emprunteurs obligatoire (décès, ITT, ...).

Aussi, nous vous informons qu'il existe des risques liés à l'absence de souscription d'une telle assurance en cas de réalisation de l'aléa (décès, invalidité, ...);
Notamment le transfert de la charge crédit sur le co-emprunteur ainsi que sur vos héritiers ayant accepté la succession en cas de décès."

Pour moi, cela signifie que nous ne sommes pas obligé d'avoir une assurance et donc nous ne sommes pas assuré.

Je vous remercie par avance,
Cordialement,

Par Isadore

Bonjour,

Je comprends que la banque vous informe que vous n'êtes pas assuré, et des risques liés à cette situation. Hors crédit immobilier (aucun établissement ne prêtant sans assurance), vous n'avez pas l'obligation de vous assurer, sauf si le prêteur l'impose.

Donc je comprends la même chose que vous : pas obligés de vous assurer, à vous de voir si vous assumez les risques.

Par Rinoxus

Merci pour votre réponse,

C'est vrai que j'ai omis de vous fournir cette information. Le bien a déjà été acheté mais il s'agit d'une demande de prêt (pour réaliser des travaux) que nous avons fait dans une autre banque. je comprends à présent pourquoi nous ne sommes pas obligé d'être assuré.

Cependant, la banque dans laquelle nous demandons le crédit pour les travaux nous a envoyé cette lettre mais nous demande aussi de passer chez le notaire, savez vous pourquoi ?

Par ESP

Bienvenue
Étonnant que l'on ne vous dise pas pourquoi passer chez le notaire !
Soit le preteur veut que l'acte soit authentifié, soit il est prévu une prise de garantie réelle.

Par Rinoxus

Merci aussi pour votre réponse.

Donc si je comprends bien, il faut un gage de notre part. Sinon j'aurai une dernière question, Peut il s'agit d'une

hypothèque ?